



Adresse de correspondance :  
CAACL - Jean-Paul Imbault  
25, avenue Dauphine  
45100 Orléans

# Club des Anciennes de l'Automobile Club du Loiret

**Dimanche 29 mai 2022 (après-midi)  
"Musée Helyett"**

**Véhicules d'avant 1940**

Chers amis,

Nous vous proposons d'aller découvrir le **Musée HELYETT**, à Sully-sur-Loire, le dimanche 29 mai, après-midi. Une vraie richesse d'une marque loirétaine.  
Un rafraîchissement sera servi à l'issue de cette visite.

Le rendez-vous sera aux **Pépinières Javoy Plantes**, 1035 rue du Parc Floral, 45590 Saint-Cyr-en-Val, à **13 h 30**, pour un départ à **14 heures**, après un café...

Merci de retourner le coupon, **avant le 25 mai 2022**.

À bientôt et meilleurs salutations.

Le Président,  
Jean-Paul IMBAULT  
06 33 70 46 43

## Bulletin d'inscription

**"Musée Helyett" - Dimanche 29 mai 2022 (après-midi)  
(Réservé aux véhicules d'avant 1940)**

NOM ..... Prénom ..... N° d'adhérent .....

Adresse .....

Tél. portable ..... Mail .....

Accompagné de (Prénoms) ..... participant à la sortie "Musée Helyett"

Marque ..... Type ..... Année ..... Puissance .....

Ci-joint chèque correspondant à l'ordre de "Club des Anciennes de l'Automobile Club Loiret" (CAACL)

Participation de **5,00 €** par voiture. Si vous n'êtes pas adhérent **6,00 €** par voiture.

À retourner **avant le 25 mai 2022**, à : Jean-Paul IMBAULT - 25, avenue Dauphine - 45100 Orléans

Tél. : **06 33 70 46 43** - Mail : **club.vehiculesanciens45@numericable.fr**

**Attention, n'attendez-pas le dernier moment pour vous inscrire...**

*En remplissant ce document je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier tout interview filmée ou reportage photographique. Je participe à mes propres risques et périls et je décharge de toute responsabilité du "Club des anciennes de l'automobile club du Loiret" et toutes personnes mandatées par eux pour l'organisation et la promotion de la manifestation, ainsi que les autres participants à cette dernière, en cas de décès ou de dommage qui me serait causé du fait de mon engagement ou de ma participation à cette manifestation. Je m'engage à respecter les règles du code de la route. Le conducteur s'engage à respecter la législation en vigueur concernant la consommation d'alcool, stupéfiants et médicaments. L'organisateur ne pourra en aucun cas être recherché en responsabilité si une infraction était commise par moi-même ou un membre de l'équipage.*

Fait à ....., Le ..... Signature : avec mention "lu et approuvé"